

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GUICHE

Séance du 10 avril 2019

L'an deux mil dix-neuf et le dix avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par convocation du 2 avril 2019, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean Yves BUSSIRON, Maire.

Etaient présents : MM. Jean Yves BUSSIRON, Thierry AIMÉ, Lilian GAILLARDET, Michel MALBET, Philippe PECASTAINGS, Raymond POUYANNÉ, Bernard SALLABERRY, Mmes Jacqueline BAREIGTS, Sandrine BUSSIRON, Pauline DELRIEU, Delphine LESCOSTEREYRES, Constance MAUGENET et Nelly MONTAUZER MERDY.

Excusé représenté : M. Pierre DIBON (pouvoir donné à Mme Sandrine BUSSIRON).

Absente excusée : Mme Céline LAFITTE.

Madame Pauline DELRIEU a été élue secrétaire.

Objet : **Vote du compte administratif de l'exercice 2018**
Budget principal de la Commune de GUICHE

Monsieur Jean Yves BUSSIRON, Maire, ayant quitté la séance,

Adjoint,

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Philippe PECASTAINGS,

VOTE

le compte administratif de l'exercice 2018 et arrête ainsi les comptes :

Section	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12/18
Fonctionnement			
Dépenses	1 827 500,00 €	551 665,97 €	
Recettes	1 827 500,00 €	1 875 745,54 €	
Résultat de clôture		1 324 079,57 €	
Investissement			
Dépenses	1 694 340,00 €	314 726,82 €	300 300,00 €
Recettes	1 694 340,00 €	408 121,66 €	42 880,00 €
Résultat de clôture		93 394,84 €	- 257 420,00 €
Résultat global		1 417 474,41 €	

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 13
Nombre de votes POUR : 13
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

Fait et délibéré à GUICHE, le 10 avril 2019

Le Maire,

Reçu par Contrôle de légalité, le 29 AVR. 2019
Affiché le 18 AVR. 2019



Jean Yves BUSSIRON